



Société Française de Toxicologie Analytique

Convocation à L'Assemblée Générale (élective)

Mercredi 3 février 2021 de 14h00 à 17h00

Décision (prise le 13 janvier) d'organiser l'AG prévue en VisioConférence (Zoom®)

1. Adoption du compte-rendu de l'AG du 28 janvier 2020 (disponible sur le site sfta.org dans l'espace réservé aux membres)
2. Rapport moral de la Présidente
3. Rapport de la Secrétaire Générale et du Secrétaire Adjoint
4. Rapport du Trésorier
5. Rapport de la Présidente du Conseil Scientifique
6. Rapport du Rédacteur en Chef de ToxAC - Open access
7. Rapport de la Responsable de la Régie
8. Rapport de la Responsable du Site Internet
9. Rapport du Responsable programme CQE
10. Rapport du Responsable Accréditation des CQE
11. Rapport du Responsable DPC
12. Rapport de la Responsable des Jeunes Scientifiques
13. Rapport du Responsable Journées à Thèmes
14. Rapport de la Responsable de la Communication Interne
15. Rapport du Responsable de la Communication Internationale
16. Rapport de la Responsable des Relations avec les Cliniciens
17. Rapport du Responsable reconnaissance de compétences en toxicologie judiciaire
18. Prochains congrès de la SFTA
 - Biarritz 2021 - 18 au 21 mai
 - Versailles 2022 - 5 au 8 septembre
 - Strasbourg 2023 - fin mai - début juin
 - Dijon 2024 - candidature
19. Questions diverses
20. Résultats des élections du Nouveau Conseil d'Administration 2021-2023 *

Pour la Présidente, A.-S. Lemaire-Hurtel, la Secrétaire Générale, H. Eysseric.

***Appel à candidature** : les candidats au conseil d'administration ont envoyé à la secrétaire générale, avant le 13 janvier 2021, une déclaration de candidature sur papier libre, datée et signée.

Approbatons AG et votes électroniques :

Seuls les membres à jour de leur cotisation 2020 peuvent s'exprimer.

Chaque membre recevra ultérieurement par mail :

- un lien Zoom pour participer à l'AG.

- un formulaire web de vote électronique pour l'élection des membres du nouveau conseil d'administration avec réponse obligatoire entre le 27 janvier et le 1er février

Le dépouillement sera fait par la société Com&Co, indépendante de la SFTA qui fournira les résultats anonymisés du vote pour l'AG.

Il n'y aura pas de procuration pour l'AG 2021 car chaque membre pourra y assister via la visioconférence Zoom et participer aux élections via ce formulaire.